



NOTE D'INFORMATION AUX PRELEVEURS

Lettre d'information n°18

Avril 2012

NOTRE DEMARCHE QUALITE

Depuis plus de 10 ans, notre laboratoire est engagé dans une démarche qualité dont la devise est :

SERVICE

Par l'accueil et l'écoute

EXCELLENCE

Du résultat par l'utilisation de matériels performants exploités par un personnel compétent

Notre laboratoire a obtenu en Novembre 2010 l'accréditation selon la Norme ISO 15189 d'une grande partie de notre activité notamment pour la réalisation des analyses.

Cette année, notre objectif est d'étendre cette accréditation à toute la partie pré-analytique de notre activité.



Pour vous simplifier la tâche, nous pouvons vous fournir des étiquettes pré-remplies avec l'identification du patient sur simple demande.

LA NORME ISO 15189

Tous les Laboratoires de Biologie Médicale devront répondre aux exigences qualité de la Norme ISO 15189 avant Novembre 2016. L'application de cette norme est fondamentale pour s'assurer que les services des Laboratoires de Biologie Médicale répondent à la fois aux besoins des patients et à ceux des médecins responsables des soins prodigués à leurs patients.

Elle comprend notamment :

- La préparation du patient et son identification
- Le prélèvement des échantillons biologiques
- Le transport
- Le stockage
- Le pré-traitement et l'analyse des échantillons biologiques
- Le suivi de la validation des échantillons, de leur interprétation, du compte-rendu et du conseil.

VOTRE ROLE EST PRIMORDIAL

La manière dont le prélèvement a été fait, l'identification du patient ainsi que tous les renseignements cliniques sont indispensables et conditionnent la **qualité** de l'analyse et de l'interprétation des résultats.

C'est pourquoi, nous avons mis en place :

- **Un manuel de prélèvement**, vous précisant toutes les conditions nécessaires à chaque type de prélèvement, avec un accusé de réception à faire signer (Obligation de la Norme ISO 15189)
- **Une fiche de renseignements** dans chaque boîte de prélèvement.
- **Une convention de collaboration** stipulant les obligations de chacune des parties (obligation de la Norme)

EN PRATIQUE

Pour répondre aux exigences de la Norme sur la traçabilité et l'identification des échantillons, nous vous demandons de bien vouloir faire figurer :

Sur l'ordonnance :

- **Nom, Prénom**
- **Nom de jeune fille (obligatoire pour les demandes de groupe et RAI)**
- **Date de Naissance**
- **Date et Heure de prélèvement**
- **Identification du préleveur**
- **Posologie pour les traitements anticoagulants, lithium...**
- **Précisions : A jeun, date des dernières règles, poids pour la créatinine**

Sur les tubes

- **Nom, Prénom**
- **Nom de jeune fille (obligatoire pour les demandes de groupe et RAI)**
- **Date de naissance**

Si le patient a plusieurs ordonnances en cours, merci de nous préciser à quelle ordonnance nous référer (ex : cf ordo du 10/03)

Laboratoire BIO67-BIOSPHERE

Assia ; Bethesda-Sleidan ; Hoenheim-Ried ; Illkirch ; Ingwiller ; Kling ; Kochersberg ; Lingolsheim ; Neuhof ; Parc ; Polygone ; Poteries ; Meinau ; Neudorf ; Ostwald ; Printemps-Erstein, Robertsau ; Rosheim ; Saint-Luc/Schirmeck ; Schiltigheim Centre ; Schuh ; Soufflenheim ; Trenz ; Val de Moder